



Section des Diablerets du Club Alpin Suisse CAS, Lausanne **Procès-verbal de l'Assemblée générale d'automne du 19.11.2025**

Note :

Le format suivant a été utilisé lors de cette Assemblée générale (AG), en 3 parties :

- Partie 1, dès 18h30 : AG formelle, format court allant à l'essentiel.
- Partie 2, dès 19h30 : tables des commissions et groupes, échanges informels.
- Partie 3, dès 20h00 : apéro-dîatoire

Ce procès-verbal (PV) se concentre sur la partie 1.

En préambule, le président du Comité de la section Nicolas Shelton remercie Damien Gay, Kilian Casagrande, Lucienne Fatio et Thomas Thollot qui font le service au bar ce soir.



Bienvenu
le bar est ouvert !

Nos bénévoles au bar

Damien
Kilian
Lucienne
Thomas


merci

AG d'automne 2025

19 novembre 2025

1

1. Accueil, adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2025

Le président de la section ouvre l'assemblée à 18h35 par les salutations d'usage.

Quorum et désignation des scrutateurs

Le président remercie les présents et invite les participants à compléter la liste de présence. Le quorum est visiblement atteint, l'assemblée peut délibérer valablement. Ajout post AG : 100 membres ont signé la liste de présence.

Les scrutateurs suivants sont désignés et remerciés : Henri Zbinden et Oscar Bouché.

Excusés

Le président présente la liste des personnes excusées pour cette AG :

Accueil

Membres excusés

- Pierre Aubert
- Michel Berner
- Hervé Bolliger
- Daniela Burnand
- Marcel Isler
- André Fressineau
- Coraline Godelle
- Nicolas Lemmin
- Frédéric Nicod
- Claude Remy
- Massimo Sandri
- Adrien Theler

Décès

Au cours des mois passés, le Comité a appris avec tristesse le décès des membres suivants :

Accueil

Membres décédés depuis le 30 avril 2025 (dernière AG)

Raymond Besençon, Morges	Jean Knobel, Lausanne
Franklin Corday, Lausanne	Marc André Marchand, Payerne
Lilli Cypizaniglas, Lausanne	Philippe Marmillod, Château-d'Oex
Adrien Dolivo, Lausanne	Ernest Mösle, Lausanne
Jean Duboux, Lausanne	André Probst, Lausanne
Rémy Hügli, Lausanne	Roland Pury, Morges
Claude Jallut, Lausanne	Christoph Straessle, Morges
Charly Jaton, Lausanne	Daniel Verdan, Morges
Charles Jenzer, Lausanne	Vera Wenger Meier, Lausanne

Note : Cette liste contient les membres décédés de la section lausannoise et des sous-sections.

La section adresse ses très sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil et les assure de toute sa sympathie. Pour honorer la mémoire des membres disparus, l'assemblée observe un moment de silence.

Le président présente le format de la soirée :

Accueil

Format de l'AG

18h30-19h30: AG formelle, allant à l'essentiel



19h30-20h30: Tables des commissions et groupes



20h00-22h00: Apéro-dîatoire & célébration de la vie du club



Adoption de l'ordre du jour (OJ)

Pour rappel, l'OJ (ordre du jour) de l'AG de ce soir et les documents soumis au vote (notamment le projet de budget 2026, la proposition de révision des statuts et la proposition de nomination d'un nouveau membre d'honneur) sont disponibles depuis plus d'un mois sur le site internet, conformément aux statuts (<https://cas-diablerets.ch/documents-de-references/>). Cela a été annoncé dans le dernier *Passion Montagne* (No 6 2025, paru début novembre 2025). De plus, des copies de l'OJ, de la proposition de budget 2026 et de la proposition de modification des statuts sont disponibles dans la salle.

1. Ordre du jour

1. Accueil, approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'AG du 30-4-2025 (**décisionnel**)
2. Informations du comité sur les projets en cours, les initiatives récentes et les perspectives d'évolutions (*informatif*)
3. Présentation et adoption du budget 2026, incluant le budget d'études pour la rénovation de la cabane d'Orny (**décisionnel**)
4. Mise en conformité des statuts de la section avec les exigences de Swiss Olympic, sur mandat du CAS Central (**décisionnel**)
5. Election d'une fiduciaire en vue la révision des comptes 2025 (**décisionnel**)
6. Élections des comités des commissions (**décisionnel**)
7. Elections au comité de la section (**décisionnel**)
8. Proposition de nomination d'un membre d'honneur (**décisionnel**)
9. Remerciements et reconnaissances de contributions exceptionnelles de membres (*informatif*)
10. Divers et propositions individuelles*

* Les propositions individuelles doivent parvenir au comité au moins 10 jours avant l'assemblée générale (art 9.3).

Nicolas Shelton annonce qu'aucune proposition individuelle n'a été reçue. Nous traiterons dans la partie «Divers » la demande formulée par François Gindroz lors de l'AG de printemps 2025 de présenter l'évolution du nombre de membres de la section vs d'autres larges sections du CAS.

Le président demande à l'AG de voter sur le point : *l'AG accepte-t-elle l'OJ?* L'AG vote oui à l'unanimité, et **l'OJ est donc adopté à l'unanimité.**

Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2025

Le PV de l'Assemblée générale de printemps 2025 a été publié sur le site web de la section en juillet 2025, comme annoncé dans *Passion Montagne*. Aucune remarque n'est formulée en séance quant à son contenu.

Le président demande à l'AG de voter sur le point : *l'AG accepte-t-elle le procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 avril 2025?*

L'AG vote oui à l'unanimité, et **le PV est donc adopté à l'unanimité.**

2. Informations du Comité sur les initiatives et projets en cours et les évolutions à venir

Andréa Girardot, la vice-présidente du Comité, prend la parole et rappelle la structure actuelle du Comité :

2. Informations du comité

Rappel de la structure du comité



Nicolas Shelton
Président



Andréa Girardot
Vice-présidente



André Simon
Trésorier



David Roethlisberger
Partenariats



Arthur Bucher
Président jeunesse



Antoine Weber
Président cabanes



A pourvoir:
Commission alpinisme

Elle rappelle ensuite la feuille de route présentée lors de l'AG d'automne 2023, qui conduit les activités du Comité depuis :

2. Informations du comité

Feuille de route 2024 – 2026 (objectifs)



- Renforcer et développer notre club
- Solidifier notre modèle opérationnel et nos finances
- Être un modèle environnemental

Activités	Opérations	Environnement
		
Créer du lien	Planifier - développer	Réduire l'impact carbone
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des événements • Proposer des nouvelles offres d'activité • Soutenir les commissions et les groupes 	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un plan financier • Professionaliser certaines activités • Maintenir et développer notre patrimoine • Mettre en place des partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les transports publics • Sensibiliser les membres aux bonnes pratiques • Encourager les commissions à intégrer des aspects environnementaux

Le but du pilier autour du *bénévolat et des activités* est de créer un lien fort au sein de la section, et de susciter les vocations à s'engager.

Une équipe *Evènements* a été créée récemment pour renforcer la vie sociale de la section, en l'absence du stamm du vendredi soir.

Sur le long terme, le pilier *opérations* a pour objectif de recenser les obligations futures et de planifier les finances en conséquence, la section ayant un patrimoine immobilier important. Pour maintenir le patrimoine, il pourrait être nécessaire de professionnaliser certaines tâches. Un exemple sera présenté plus tard, et le Comité continue sa réflexion sur le sujet.

Les *partenariats et la recherche de fonds* sont également un point essentiel.

Pour l'*environnement*, la section souhaite agir de manière responsable et montrer l'exemple. Andréa rappelle le programme d'incitation à l'utilisation des TP mise en œuvre en 2025 pour la première fois (reconduit en 2026), et le marché aux puces alpin organisé à la mi-année qui a eu un succès remarquable.

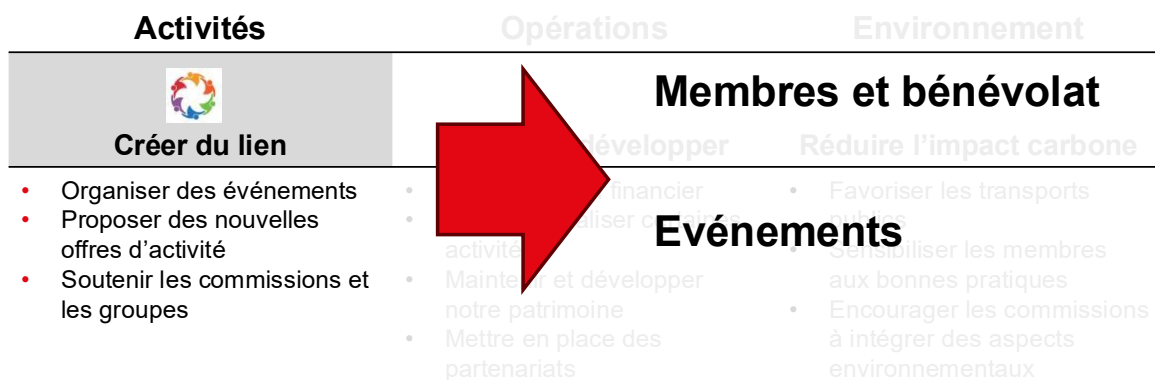
L'importance des membres, du bénévolat, des valeurs pour le club, et le besoin d'organiser des activités contribuant à l'« être ensemble » conduisent le Comité à s'élargir de 2 membres :

2. Informations du comité

Proposition d'ajouter deux postes au sein du comité



- Renforcer et développer notre club
- Solidifier notre modèle opérationnel et nos finances
- Être un modèle environnemental



Pour le nouveau poste « membres et le bénévolat », la recherche est en cours. Le but est de mieux accueillir les nouveaux membres, d'améliorer la coordination avec les commissions et de mieux communiquer, en collaboration avec la Comcom, et de célébrer la vie du club. Pour le nouveau poste « événements », un candidat est déjà identifié, et nous espérons formaliser son entrée au Comité lors de l'AG de printemps.

L'attention se porte maintenant sur le pilier *bénévolat et activités*. Marc Gilgen prend la parole pour présenter les initiatives annoncées par la CA à partir de 2026.

Cela fait plusieurs années que la CA travaille sur les axes suivants :

- Soigner nos CDC (chef(e)s de courses), dont l'activité est au cœur de l'offre du club.
- Augmenter l'offre d'activités. L'offre hivernale est maintenant bonne, et le but est maintenant d'augmenter l'offre estivale.

Marc présente ensuite une série de décisions récentes qui soutiennent ces 2 axes :

2. Informations du comité

Nos projets en cours pour étoffer l'offre d'activités en montagne et assurer la relève (surtout été: alpinisme et randonnée)

- Engagement de guides pour encadrer l'initiation à l'alpinisme
- Accompagnement pour former les adjoint-es été
- Remboursement des frais de formation CDC dès la formation accomplie
- Courses encadrées par des professionnels (guides ou accompagnateur-trices)
- Courses de randonnée par des membres sans formation CDC du CAS
- Maintien ou renforcement des bons cadeaux pour les CDC actifs

19 novembre 2025

11

Marc souligne les points suivants :

- Pour l'initiation à l'alpinisme : l'encadrement sera fait à l'avenir par un mix de CDC et de guides. La formule sera testée en 2026 et poursuivie si elle s'avère concluante.
- L'intention est aussi de mieux accompagner les adjoints jusqu'à la formation de CDC été, comme on le fait pour l'hiver.
- Le remboursement plus rapide des CDC après leur formation va impliquer une augmentation ponctuelle (2026) du budget. Ce n'est pas en tant que telle une dépense supplémentaire, elle est seulement avancée dans le temps. Cette décision vise à réduire l'impact négatif que l'augmentation très forte du coût des formations du CAS Central peut avoir sur les vocations de CDC.
- La CA va proposer quelques courses avec accompagnateurs et guides professionnels, selon une formule qui reste à clarifier dans le détail.
- La CA souhaite exploiter davantage la possibilité offerte par le règlement central du CAS d'encadrer des courses peu engagées/ peu techniques (par ex. randonnée pédestre) par des CDC sans qualification formelle (pas de titre formel de CDC délivré par Berne). La CA s'assurera que ces CDC auront les compétences nécessaires.

Arthur Bucher souligne que la Commission de la Jeunesse se développe également. 4 jeunes sont d'ailleurs présents ce soir à l'AG, qui les applaudit. L'offre d'activités va s'étendre en 2026 avec un groupe des 8-12 ans et un des 12-22 ans, au lieu de 10-22 ans jusqu'à présent. L'augmentation de la demande actuelle permet d'offrir à nouveau cette offre, comme cela a existé il y a plusieurs années. Le programme 2026 sera publié très prochainement.

L'attention se porte maintenant sur le pilier *Opérations*. Le secrétaire général Jean-Christophe Rossand informe les participants de l'AG de l'état d'avancement du chantier de l'A Neuve :

2. Informations du comité

Chantier de l'A Neuve: point d'information

- Les dernières estimations indiquent un **coût inférieur au budget** prévu. Les détails seront partagés lors de l'AG de printemps 2026.
- Le **calendrier** actuel est **maintenu**.
- Le comité a confié à Antoine Weber le rôle de **maître d'œuvre** pour coordonner les différents corps de métier.



Jean-Christophe explique que le chantier, bien que de moindre envergure qu'une rénovation complète de cabane, a tout de même nécessité de coordonner les interventions de plusieurs corps de métier. Pour que cela se passe bien, le Comité a décidé de mettre en place une direction des travaux professionnelle.

Le Comité a décidé de confier cette tâche à Antoine Weber, du fait de sa connaissance pointue de la cabane, des tâches à effectuer, et de son expérience professionnelle. Un contrat formel a été mis en place, ainsi qu'une procédure pour gérer les conflits d'intérêts potentiels. En particulier, Antoine Weber n'a pas pris part aux votes en tant que membre du Comité ou président de la Commission des Cabanes pour les décisions ayant trait à son engagement professionnel par la section pour ce chantier.

3. Présentation et adoption du budget 2026, y compris le budget d'études 2026 pour la rénovation de la cabane d'Orny

André Simon, trésorier de la section, présente le budget proposé par le Comité à l'AG pour 2026. Ce budget est cohérent avec la stratégie présentée précédemment par Andréa Girardot. André remercie tout d'abord les commissions et groupes pour leur soumissions, le budget étant l'agrégation du travail de nombreux membres.

3. Présentation et adoption du budget 2026

Eléments clefs

Gestion prudente de l'opérationnel

Produits cabanes en hausse

Alpinisme

Recherche de fonds

→ **Résultats en ligne avec les années précédentes**

Choix ciblés d'investissement

Cabanes: environnement, Orny

Immeubles: peinture, sécurité

→ **407 kCHF d'investissements projet**
→ **363 financés par les fonds de rénovation**
→ **44 financés par le budget opérationnel**

Le budget est prudent, tout en prenant en compte les besoins de nos membres et de notre patrimoine. Le budget est en ligne avec les années passées, tout en investissant là où c'est nécessaire. Les investissements sont importants, à CHF 407k, dont CHF 363k viennent des fonds de rénovation.

La trésorerie de la section reste saine avec cette approche.

Le trésorier présente ensuite le résultat opérationnel plus en détail :

3. Présentation et adoption du budget 2026

Gestion prudente de l'opérationnel

000 CHF	Budget 2026	Budget 2025	Estimation 2025	Comptes 2024
Total des produits (hors produits exceptionnels)	390	394	402	392
Frais de la section	-427	-416	-411	-378
Résultat des activités de la section	-140	-101	-101	-67
Résultat des immeubles de la section (avant dotation, amort. Et exceptionnels)	431	352	495	339
Résultat avant amortissements, produits exceptionnels, impôts et allocations aux fonds	253	230	386	286
Produits exceptionnels	191	141	133	168
Amortissements	-266	-216	-209	-244
Impôts	-25	-20	-30	-35
Résultat (après amortissements, produits exceptionnels, impôts et avant allocations aux fonds)	153	135	280	176
Allocations aux divers fonds	-152	-133	-279	-175
Résultat	0.5	1.6	1.0	1.1

AG d'automne 2025

19 novembre 2025

15

Le résultat opérationnel est similaire à celui des années précédentes. Il prévoit de mettre CHF 152k dans les fonds de rénovation de la section.

Le trésorier énumère ensuite les investissements importants :

3. Présentation et adoption du budget 2026

Choix ciblés d'investissement pour un total de 363 kCHF

Cabanes

- Ferblanterie Trient à reprendre (augmentation provision)
- Panneaux photovoltaïques Rambert (repoussé du budget 2025)
- Dépenses concours Orny + études avant projet. L'avancement du projet sera présenté lors de l'AG d'avril.

Immeuble

- Peinture escaliers
- Mise aux normes sécuritaires



AG d'automne 2025

19 novembre 2025

15

Précisions apportées en séance :

- Pour la cabane d'Orny : un concours d'architecture a débuté fin 2025. Ses résultats seront connus au printemps 2026. Non mentionné en séance et précisé dans ce PV : CHF 138k (sur le total de CHF 363k du budget 2026) sont alloués pour le concours et les études d'avant-projet, pour être en position de proposer un projet qualifié lors de l'AG d'automne 2026. On repousse en fait à 2026 le budget initialement prévu en 2025. L'objectif est que le chantier de rénovation prenne place en 2028 (un an plus tard que ce qui avait été communiqué précédemment).

- Ferblanterie de la cabane du Trient à reprendre : le budget prévoit une augmentation de la provision de CHF 65k, qui s'ajoute à la provision existante de CHF 60k. On prend ici en compte l'évolution actuelle du dossier (dispute avec le ferblantier).
- Pour l'immeuble : on continue la mise aux normes sécuritaires (feu) et on repeint la cage d'escalier qui en a bien besoin.

André Simon présente une vue d'ensemble du budget opérationnel proposé pour 2026 :

3. Présentation et adoption du budget 2026

Produits

Stabilité par rapport à 2025: 390'000 par rapport à 394'000 CHF

CHF	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Cotisations nettes	365 000	365 000	361 284
Locations de salles	24 000	28 000	26 332
Recettes diverses et dons	1 000	1 000	4 550
Mesure stabilisation COVID pour le sport	0	0	0
Total des produits (hors produits exceptionnels)	390 000	394 000	392 166

Résultat des immeubles en hausse à 430'600 CHF (revenus en hausse et moins de frais)

Cabanes (sans amortissement)	251 800	193 600	159 928
Chalets (sans amortissement)	15 600	20 600	57 186
Immeuble Beau-Séjour (sans amortissement)	163 200	138 000	122 208
Résultat des immeubles de la section (avant dotation aux fonds, amortissements et hors produits exceptionnels)	430 600	352 200	339 322

AG d'automne 2025

19 novembre 2025

18

Les résultats des immeubles en forte hausse résultent de revenus en hausse (cabanes) et de dépenses moindres (immeuble).

3. Présentation et adoption du budget 2026

Dépenses

Frais de la section en hausse à 427'100 (gaines de chauffage)

CHF	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Frais d'administration et de secrétariat	-262 000	-273 000	-245 686
Systèmes informatiques et communication	-14 000	-8 400	-8 661
Frais de locaux	-80 800	-67 100	-62 056
Publications, manifestations	-70 300	-67 000	-61 956
Frais de la section	-427 100	-415 500	-378 360

Dépenses activités section en hausse à 140'500 : activités alpinisme

Alpinisme + Go2top	-68 700	-34 600	-31 768
Jeunesse	-41 400	-42 300	-21 789
Environnement	-5 000	-6 000	-3 247
Alpages	-10 600	-4 500	-1 440
Bar	-1 900	-2 000	-1 782
Bibliothèque	-1 000	-950	-600
Archives	-4 400	-2 900	-1 199
Subsides aux groupes (sauf jeunesse)	-7 500	-7 500	-5 000
Résultat des activités de la section	-140 500	-100 750	-66 825

AG d'automne 2025

19 novembre 2025

19

Non mentionné en séance et précisé dans ce PV pour information :

- Le cout pour l'Alpinisme est augmenté fortement pour financer les changements annoncés par Marc Gilgen. Environ 50% de l'augmentation vs 2025 est ponctuelle et non répétable (on rembourse plus tôt les frais de formation des chef-fe-s de courses).

- Les dépenses pour les activités Famille, AJ et OJ sont consolidées sous le poste Jeunesse.
- Le coût du poste Environnement reflète la provision pour le programme d'incitation pour l'utilisation des TP.
- Le cout pour les Alpes correspond à des investissements dans la buvette (humidité des murs) et un projet de clean up de la bergerie des Petoudes.

Une participante de l'AG prend la parole pour remercier le Comité et la section de son effort durable pour soutenir les activités Jeunesse de la section. Ces dernières sont d'ailleurs en pleine croissance.

Un participant demande des éclaircissements sur le poste Frais d'administration et de secrétariat. André clarifie que ce poste couvre :

- Les frais de personnels du secrétariat (environ 1.5 FTE). A noter qu'une partie importante des activités du secrétariat est lié aux cabanes, immeuble, événements du club, mais il n'y a pas de cross-charge.
- Frais du Comité et des commissions n'ayant pas de poste comptable spécifique (par ex. la recherche de fonds)
- Frais d'infrastructure hors IT (banques, poste, factures du secrétariat central du CAS)
- Frais de cotisation à des associations diverses dans lesquelles le CAS est partie prenante (Centres Régionaux par ex.)

André rappelle que le détail du budget, et donc de ces frais, est disponible sur demande au secrétariat.

3. Présentation et adoption du budget 2026

CHF 152'500 disponible pour les fonds de rénovation

CHF	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Résultat avant amortissements, produits exceptionnels, impôts et allocations aux fonds	253 000	229 950	286 303
Dissolution de fonds de la section	0	0	0
Allocations en provenance du fonds de rénovation des cabanes	149 500	110 300	87 881
Allocations en provenance du fonds de rénovation des chalets	0	0	68 030
Allocations en provenance du fonds de rénovation immeuble	41 300	30 200	12 200
Produits exceptionnels	190 800	140 500	168 111
Amortissements cabanes (dépréciation liée aux crédits)	-75 600	-75 400	-75 600
Amortissements cabanes (dépréciation des fonds propres)	-149 400	-110 300	-87 881
Chalets	0	0	-68 030
Immeuble (dépréciation des fonds propres)	-41 300	-30 200	-12 200
Amortissements	-266 300	-215 900	-243 711
Impôts	-25 000	-20 000	-34 636
Résultat après amortissements, produits exceptionnels, impôts et avant allocations aux fonds	152 500	134 550	176 067

AG d'automne 2025

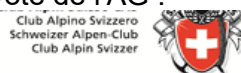
19 novembre 2025

20

Le bénéfice opérationnel générera CHF 152k pour les fonds de rénovation, qui contrebalancent en partie le prélèvement de CHF 363k depuis les mêmes fonds pour financer les investissements importants.

Le trésorier soumet ensuite l'ensemble du budget 2026 au vote de l'AG :

Budget 2026 - Projet soumis à l'AG



CHF	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Cotisations nettes	365 000	365 000	361 284
Locations de salles	24 000	28 000	26 332
Recettes diverses et dons	1 000	1 000	4 550
Mesure stabilisation COVID pour le sport	0	0	0
Total des produits (hors produits exceptionnels)	390 000	394 000	392 166
Frais d'administration et de secrétariat	-262 000	-273 000	-245 686
Systèmes informatiques et communication	-14 000	-8 400	-8 661
Frais de locaux	-80 800	-67 100	-62 056
Publications, manifestations	-70 300	-67 000	-61 956
Frais de la section	-427 100	-415 500	-378 360
Alpinisme + Go2top	-68 700	-34 600	-31 768
Jeunesse	-41 400	-42 300	-21 789
Environnement	-5 000	-6 000	-3 247
Alpages	-10 600	-4 500	-1 440
Bar	-1 900	-2 000	-1 782
Bibliothèque	-1 000	-950	-600
Archives	-4 400	-2 900	-1 199
Subsides aux groupes (sauf jeunesse)	-7 500	-7 500	-5 000
Résultat des activités de la section	-140 500	-100 750	-66 825
Cabanes (sans amortissement)	251 800	193 600	159 928
Chalets (sans amortissement)	15 600	20 600	57 186
Immeuble Beau-Séjour (sans amortissement)	163 200	138 000	122 208
Résultat des immeubles de la section (avant dotation aux fonds, amortissements et hors produits exceptionnels)	430 600	352 200	339 322
Résultat avant amortissements, produits exceptionnels, impôts et allocations aux fonds	253 000	229 950	286 303
Dissolution de fonds de la section	0	0	0
Allocations en provenance du fonds de rénovation des cabanes	149 500	110 300	87 881
Allocations en provenance du fonds de rénovation des chalets	0	0	68 030
Allocations en provenance du fonds de rénovation immeuble	41 300	30 200	12 200
Produits exceptionnels	190 800	140 500	168 111
Amortissements cabanes (dépréciation liée aux crédits)	-75 600	-75 400	-75 600
Amortissements cabanes (dépréciation des fonds propres)	-149 400	-110 300	-87 881
Chalets	0	0	-68 030
Immeuble (dépréciation des fonds propres)	-41 300	-30 200	-12 200
Amortissements	-266 300	-215 900	-243 711
Impôts	-25 000	-20 000	-34 636
Résultat après amortissements, produits exceptionnels, impôts et avant allocations aux fonds	152 500	134 550	176 067
Allocations aux divers fonds	-152 000	-133 000	-175 000
Résultat	500	1 550	1 067

L'AG vote pour le budget à l'unanimité (contre : 0, abstention : 0), et le budget est donc adopté.

4. Mise en conformité des statuts de la section avec les exigences de Swiss Olympic sur mandat du CAS Central

La vice-présidente Andréa Girardot explique que la faitière du CAS a rejoint récemment Swiss Olympic. Tous les clubs sportifs de Suisse sont tenus de réviser leurs statuts d'ici au 1er janvier 2026 pour y inclure les formulations prescrites par Swiss Olympic et l'Office Fédéral du Sport, faute de quoi ils ne pourront plus bénéficier des contributions fédérales dans le domaine de la jeunesse (J+S). Les changements concernent principalement les domaines de la gouvernance, de l'éthique et du dopage.

Les statuts de la faitière du CAS ont été mis en conformité lors de l'Assemblée des Délégués de juin 2025.

En application de la demande reçue du CAS Central, qui n'est pas négociable, le Comité de la section a donc décidé de mettre en conformité les statuts de la section des Diablerets avec les exigences de Swiss Olympic. Les changements proposés reflètent très majoritairement ces exigences. Un document en mode suivi des changements vs la version actuelle des statuts a été mis à disposition des membres de la section, pour permettre de facilement appréhender les modifications proposées.

Andréa liste les principaux changements :

- Reconnaissance de la charte éthique Swiss Olympic
- Composition du comité et durée des mandats
- Organe de révision
- Gestion des conflits d'intérêts
- Acceptation des cadeaux

Andréa souligne que dans une très grande mesure, la section avait déjà les règlements qui correspondent aux ajustements demandés (par exemple le Règlement d'engagement financier).

Une participante demande que la Charte Ethique Swiss Olympic, à laquelle il est fait référence dans les nouveaux statuts soumis au vote, soit fournie. Ce document a été publié après l'AG sur la page <https://cas-dialberets.ch/documents-de-references/>.

Andréa souligne que la conformité du projet de statuts aux demandes du CAS Central a été validée par la faitière. Le Comité recommande donc d'approuver la modification des statuts.

La vice-présidente soumet ensuite la proposition de révision des statuts à l'AG. L'AG vote pour la révision à l'unanimité (contre : 0, abstention : 0), et **les statuts révisés sont donc adoptés à l'unanimité.**

5. Election d'une fiduciaire pour la révision des comptes 2025

En application des nouveaux statuts, l'AG doit nommer l'organe de révision formellement et régulièrement (tous les 2 ans).

Le Comité recommande de reconduire pour les exercices 2026 et 2027 le réviseur actuel :
REVICA SARL
Société fiduciaire
Ch. Esparcette 4
1023 Crissier

Le président soumet ensuite au vote la proposition de conserver REVICA SARL pour la révision des comptes. **L'AG vote pour à l'unanimité (contre : 0, abstention : 0).**

Un participant demande quel est le cout annuel de la révision. Jean-Christophe Rossand estime à moins de CHF 5k de mémoire, et donnera une information plus précise dans le PV. Après investigation, le cout est inférieur à CHF 2k par an (pour les exercices 2022/23/24).

6. Élections des comités des commissions, ajustements au sein des commissions

Le président liste d'abord les départs au sein des commissions.

6. Élections et ajustements des commissions

Départs

Alpinisme	Marc Gilgen, resp. cours initiation à l'alpinisme
Cabanes	Didier Mangin, gestionnaire des cabanes Muriel de Pauw, secrétaire Pierre Wery, chargé de projets Alexis Coché, préposé cabane Rambert Emilie Carasso, préposée cabane Rambert Nicolas Beaud, préposé cabane Trient
Chalets	Jean-Raymond, préposé cabane Barraud
Comcom	Christopher May, membre



La plupart de ces membres quittent ces commissions au terme de nombreuses années de bénévolat pour le club, et Nicolas Shelton invite l'AG à les applaudir pour les remercier. Il invite ensuite les membres à soutenir la section en rejoignant les commissions et groupes à leur tour. Le bénévolat est clé au fonctionnement du club !

Le président présente ensuite les entrées aux commissions :

6. Élections et ajustements des commissions

Elections (1/2)

Alpages	Comité: Pierre Aubert, coordinateur Laurent Chevalley, coordinateur-adjoint Blaise Vogel Clara Chevalley, préposée Petoudes Cyril Galland David Coninckx Didier Perretten Olivia Chavaillaz, préposée Petoudes Claude Lesquereux, délégué Payerne / chalet des Grands
Alpinisme	Emmanuelle Anex, cours d'initiation à l'alpinisme
Environnement	Michel Desbordes, membre

AG d'automne 2023

19 novembre 2025

23

6. Élections et ajustements des commissions

Elections (2/2)

Cabanes	Didier Blanc, responsable du marketing des cabanes Patrick Klein, chargé de projets Jonas de Jong, préposé Rambert
CORCO (Orny)	Antoine Weber, président Jean-Christophe Rossand, trésorier Didier Mangin, membre Patrick Klein, membre
Chalets	Alain Détraz, préposé cabane Barraud
Immeuble	Fabrice Decroux, président (présidence tournante) Marcel Isler, ex-président, devient membre



AG d'automne 2023

19 novembre 2025

24

Il est précisé que :

- la CORCO (Commission de Rénovation de la Cabane d'Orny) est une nouvelle Commission, temporaire, en charge du suivi du projet de rénovation de ladite cabane. Elle sera dissoute au terme du projet. Cette approche est similaire à celle utilisée lors de la rénovation de la Cabane du Trient (CRCT : Commission de Rénovation de la Cabane du Trient). La Commission des Cabanes est d'ailleurs à la recherche de membres expérimentés intéressés à rejoindre cette commission.
- concernant la Commission des chalets, Alain Détraz prend le rôle de préposé pour la cabane Barraud, en plus de son rôle de président de la commission.

Le président soumet tous ces nouveaux entrants au vote de l'AG. **L'AG vote pour à l'unanimité (contre : 0, abstention : 0), et les changements aux commissions sont donc adoptés.**

A titre informatif, le président explique ensuite que l'équipe en charge des partenariats et de la recherche de fonds s'est étoffée récemment, et qu'une équipe vient de se mettre en place pour l'organisation d'événements.

6. Élections et ajustements des commissions

Ajustements des équipes du club

Partenariat et recherche de fonds	Maria Audera, membre
Evènements de la section	Danielle Ruegsegger, coordinatrice Emilie Lambelet, membre Joëlle Lagrange, membre Leo Normandin, membre Michel Desbordes, membre

Je-peux-pas, ¶
j'ai-CAS-Diablerets¶



Il est clarifié qu'une équipe est une nouvelle structure qui n'est pas encore une commission formellement constituée.

Le président félicite les entrants et les remercie pour leur engagement. L'AG les applaudit.

7. Elections au comité

Le président Nicolas Shelton passe au point suivant de l'OJ, les élections au comité. Il explique que :

- 3 membres sortants du comité se proposent de renouveler leur mandat respectif pour un an (voir ci-dessous). Il rappelle que les statuts prévoient des renouvellements annuels au terme du mandat de 3 ans initial.
- Les autres membres du comité continuent en 2026, dans le cadre de leur mandat initial de 3 ans :
 - Nicolas Shelton, président
 - Andréa Girardot, vice-présidente
 - David Roethlisberger, partenariats et recherche de fonds

Nicolas Shelton présente les mandats à renouveler :

7. Elections au comité

Renouvellements des mandats pour un an

Comité	André Simon, trésorier
Commission des cabanes	Antoine Weber, président
Commission de la jeunesse	Arthur Bucher, président



Le président soumet tous les changements proposés au vote de l'AG (vote en bloc).

Les renouvellements proposés au comité sont approuvés à l'unanimité de l'AG (aucun vote contre ni abstention).

8. Proposition de nommer un membre d'honneur

Andréa Girardot se félicite de pouvoir, au nom du comité, sur proposition initiale de Daniel Rapin, proposer à l'AG la nomination de Didier Perretten comme membre d'honneur de la section.

Elle rappelle l'engagement varié de Didier pour la section.

8. Nomination membre d'honneur

Le comité recommande la nomination de Didier Perretten en tant que membre d'honneur



Toujours prêt à apporter son soutien selon les besoins

- **Moniteur** et **organisateur** des initiations au ski de randonnée et à la sécurité avalanche
- **Formateur** pour le cours de conduite de groupes ; ancien **chef de course** hivernal et estival pendant de nombreuses années
- **Bénévole** lors de divers événements de la section (notamment pour les 100 ans de Lacombe)
- Organisateur, avec Luc Anex, des repas lors des travaux de rénovation de la cabane Rambert (2016)
- Actif au sein de la **buvette / bar**
- Participation aux corvées d'**entretien** des chalets, membre de la commission des alpages
- Organisation et préparation de la fondue des **Mercredistes**

En dehors de la section

- Accompagnateur en montagne diplômé
- Formateur pour Vaud-Rando



Didier prend la parole brièvement. Il remercie le Comité, et est agréablement surpris car il ne s'y attendait pas.

Andréa soumet la nomination de Didier Perretten comme membre d'honneur. La nomination est approuvée à l'unanimité de l'AG (aucun vote contre ni abstention).

Le président Nicolas Shelton remet son diplôme de membre d'honneur à Didier. L'AG acclame Didier sous un tonnerre d'applaudissements.

Nicolas Shelton souligne que le Comité souhaite nommer davantage de membres d'honneur à l'avenir. Le cas de Didier est intéressant : il est investi dans de nombreuses initiatives et activités du club. Il y a en effet différentes manières de s'investir au club : on peut être 25 ans dans une commission ou un groupe, ou un peu partout. Ce qui compte c'est l'engagement pour faire avancer le club.

9. Reconnaissance de contributions remarquables

Le président rappelle le concept des Diablotins, introduit en 2024. La section vit de l'engagement des bénévoles. Le Comité souhaite reconnaître certaines actions entreprises récemment qui sont particulièrement alignées avec les besoins et les valeurs du club.

La liste ne se veut pas exhaustive, le Comité a dû choisir certaines contributions remarquables.

9. Reconnaissance de contributions remarquables

Reconnaissance des bénévoles: les nominés des commissions (1/2)



Commission Alpinisme

- **Marc Gilgen** – Organisation des cours d'initiation à l'alpinisme
- **Didier Blanc, David Roethlisberger et Henri Zbinden** – nombreuses courses (20 à ski, 23 randos et 1 via ferrata)

Commission environnement

- **Céline Gandar et Valérie Dupont** – organisation du marché aux puces, CDC (Céline)

Commission des cabanes

- **Didier Mangin** - opérations de la commission (TVA, contrats, tarifs, ...)

Marc est remercié en particulier pour ses nombreuses années en tant que responsable du très populaire cours d'initiation à l'alpinisme, cours qu'il a cette année transféré à Emmanuelle Anex.

Note post-AG : la présidence a clarifié après l'AG que c'est toute l'équipe qui a coordonné le marché aux puces 2025 qui est reconnue.

9. Reconnaissance de contributions remarquables

Reconnaissance des bénévoles: les nominés des commissions



Commission des chalets

- **Equipe Lacombe** – Organisation des célébrations des 100 ans du chalet
- **Alain Détraz** – Coordination et gestion de la commission des chalets
- **Jean Raymond** – Préposé de la cabane Barraud

Commission des Alpages

- **Laurent Chevalley et Pierre Aubert** – Coordination et mise en place de la nouvelle commission des Alpages

Immeuble et fondation des cabanes

- **Marcel Isler** – Président engagé de la CI, renouvellement du Conseil de Fondation, clarification de cadres opératifs

Jean Raymond s'arrête après plusieurs années très engagées comme préposé pour la cabane Barraud. Il a beaucoup fait pour améliorer les procédures qui permettent de gérer efficacement les réservations.

Nicolas Shelton rajoute une nomination non-listée sur la dia, celle de Jean-Christophe Rossand, qui est très impliqué dans un grand nombre d'activités, au-delà de son rôle de secrétaire général, ce qui permet de faire fonctionner bien des choses. Il n'était pas au courant avant l'AG de cette nomination.

Le président rappelle que ces nouveaux nominés complètent Nicolas Xanthopoulos et Pascal Gonin, qui ont été annoncés lors de l'AG de printemps.

L'AG applaudit les Diablotins 2025.

10. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été reçue avant cette AG.

Le président souhaite utiliser l'AG pour faire passer un message qui lui tient à cœur. Il a été le témoin en 2025 de situations de tension qui ont impacté le club. Il souhaite rappeler quelques bonnes pratiques pour que l'engagement au sein du club reste un plaisir pour tous :

10. Valeurs

Bienveillance et franchise

Bienveillance

- Écouter avec attention, sans jugement
- Respecter les personnes, même en cas de désaccord
- Choisir des mots qui construisent plutôt qui blessent
- Se montrer solidaire, même dans les tensions

Franchise

- Exprimer les choses avec clarté, sans détour inutile
- Parler au bon moment, dans le bon cadre
- Rester factuel·le, éviter les interprétations
- Formuler une intention constructive : faire avancer



Privilégier les appels téléphoniques aux emails

On est (presque) tous bénévoles. Parfois on peut être heurté par un message ou une attitude, qui entre en conflit avec son propre engagement bénévole. Il faut pouvoir exprimer ce qui ne va pas quand c'est nécessaire, tout en respectant la relation humaine. Il espère voir moins de courriels avec des réponses rentre-dedans à l'avenir, et encourage à prendre le temps de se rencontrer ou tout au moins de se parler au téléphone plutôt que de recourir aux courriels.

Lors de l'AG de printemps 2025, Francois Gindroz avait demandé que le Comité prépare une évolution comparative du nombre de membres entre la section Uto (Zurich) du CAS et celle des Diablerets sur les 20 dernières années.

Jean-Christophe Rossand présente cette évolution :

10. Proposition individuelle de François Gindroz

Evolution du nombre de membres de la section des Diablerets en comparaison à d'autres sections importantes de Suisse

Section	# membres fin 2024	Ratio 2024/1999
Uto	12 167	3,63
Pilatus	10 367	2,74
Monte Rosa	8 283	1,94
Bern	7 265	2,09
Diablerets	4 542	1,40
Rosberg	4 316	2,75
<i>CAS-Total</i>	<i>176 893</i>	<i>1,95</i>

AG d'automne 2025

19 novembre 2025

33

La dia liste les 6 plus grosses sections de Suisse fin 2024. Le CAS-Diablerets est donc actuellement la 5ème plus grosse section de Suisse, et son nombre de membres a cru de 40% depuis 1999. Il est notable que le CAS dans son ensemble a quasiment doublé de taille pendant la même période, et que les autres grosses sections ont cru beaucoup plus que le CAS-Diablerets. Le Comité continuera l'analyse dans les mois à venir.

Un participant demande si un sondage est prévu auprès des membres pour tenter de mieux comprendre le sujet. Andrea Girardot mentionne que c'est une possibilité, mais il faut prendre en compte les ressources disponibles et les nombreuses activités en cours. C'est aussi pourquoi on rajoute un membre au comité en charge des enjeux membres et bénévolat.

David Roethlisberger, en charge au sein du comité des partenariats et de la recherche de fonds, rappelle la campagne de collecte de fonds actuellement en cours, et invite les membres à y participer :

10. Soutenez notre campagne de collecte de fonds



Il rappelle les points qui ont conduit à mettre cette campagne sous le chiffre 100 : 100 ans de 3 sous-sections, membres centenaires, bâtiments centenaires, magazine du club centenaire (bulletin devenu *Passion Montagne* en 2010).

Les sommes récoltées seront allouées à l'entretien des bâtiments alpins de la section.

Il est possible de contribuer via Twint ou via un virement bancaire traditionnel.

La campagne utilise la Fondation Patrimoine Cabanes Alpines, si bien que les donations sont déductibles fiscalement.

David fait appel à générosité de celle et ceux qui peuvent et remercie ceux qui ont déjà contribué.

La parole est donnée à Janry Morier, responsable de la colonne de secours de Château d'Oex, qui en présente les points clés :

- Les missions de la colonne de secours, en particulier les missions de sauvetage en collaboration avec la Rega.
- Le fonctionnement de la fédération SAS (Secours Alpin Suisse), qui chapeaute les colonnes locales, et est une fondation d'utilité publique financée par la Rega, le CAS, les cantons, les dons, et les recettes issues des interventions.
- L'engagement bénévole des sauveteurs, d'autant plus exigeant pour les niveaux les plus qualifiés sauveteur II et III. Plus d'information : <https://www.secoursalpin.ch/formation/formation-des-sauveteurs> . Il y a aussi les spécialistes techniques : canyoning, hélicoptères, chiens d'avalanche et de recherche, médecine...

Le président Nicolas Shelton souligne que la colonne de secours ne peut fonctionner que grâce à un engagement intense des bénévoles, et félicite la sous-section de Château d'Oex qui y met beaucoup d'énergie.

C'est l'occasion de rappeler aux membres de s'affilier aux sociétés de secours, pour aussi pouvoir être aider en cas de besoin, avant que l'accident n'arrive. Le CAS doit continuer à faire passer les messages de bon sens concernant la pratique de montagne dans la population en général.

La vice-présidente demande s'il y a des questions. Personne ne sollicitant la parole, l'OJ est épuisé, et Andréa Girardot déclare l'AG formelle close à 19h40. La vice-présidente invite les membres à utiliser les 30 minutes à venir pour rencontrer les tables rondes qui ont été mises en place, et qui concernent :

- L'équipe des événements, autour de Danielle Ruegsegger
- La Comcom (commission de la communication), autour de Gaël Grener

Ensuite les participants sont invités à se joindre à l'apéro dinatoire jusqu'à 22h00.

Les participants à l'AG applaudissent le comité pour la tenue de cette assemblée.

Lausanne, le 03 décembre 2025

Nicolas Shelton, président



Pour le PV : le secrétaire général, Jean-Christophe Rossand



Annexe A :

Section des Diablerets du Club Alpin Suisse (CAS), Lausanne
Membres du comité au terme de l'Assemblée générale
d'automne 2025 (19-novembre-2025)

Section des Diablerets
Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



Le tableau suivant liste les membres du comité prenant en compte les derniers votes de l'Assemblée générale de la section :

Nom	Prénom	Fonction
Shelton	Nicolas	Président
Girardot	Andrea	Vice-présidente
Simon	André	Trésorier
Bucher	Arthur	Jeunesse
Roethlisberger	David	Partenariats
Weber	Antoine	Cabanes

Cette liste de membres du comité est valable à partir du vote de l'assemblée (19 novembre 2025).

Note : Le secrétaire général de la section est un employé du secrétariat administratif de la section. Il n'est pas membre du comité. En date du 19 novembre 2025, le secrétaire général est Jean-Christophe Rossand.

Nicolas Shelton, président

20.11.2025

Jean-Christophe Rossand, secrétaire général

20.11.2025